



Interparc normand : l'association des 4 Parcs naturels régionaux

Créée en décembre 2022, l'association de l'Interparc normand réunit les 4 Parcs naturels régionaux de Normandie. Elle structure une coopération déjà engagée depuis plusieurs années entre les Parcs, sur des sujets communs comme l'aménagement du territoire, la biodiversité, le changement climatique ou le tourisme.

Qu'est-ce que l'Interparc normand ?

Depuis plusieurs années, les 4 Parcs naturels régionaux de Normandie travaillaient déjà ensemble, de manière informelle, sur des sujets communs : aménagement du territoire, biodiversité, changement climatique, tourisme, événements d'ampleur. Pour structurer cette coopération, l'association de l'Interparc normand a été créée en décembre 2022.

L'association a pour objectif de développer, valoriser et mieux faire connaître l'action des Parcs naturels régionaux de la Région Normandie, dans le respect des prérogatives de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Une association qui réunit les 4 Parcs naturels régionaux de Normandie

L'Interparc normand rassemble l'ensemble des 4 Parcs naturels régionaux normands, qui représentent près de 17 % de la surface de la Région :

- Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
- Parc naturel régional Normandie-Maine
- Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- Parc naturel régional du Perche



Parcs Naturels Régionaux

Les missions de l'Interparc normand

Représenter et valoriser les Parcs

- La construction d'une identité commune
- La mise en valeur des Parcs naturels régionaux dans la Région Normandie
- La représentation commune des Parcs dans les instances régionales, nationales et européennes
- La contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques régionales

Coopérer, mutualiser et innover entre Parcs

- La diffusion et le transfert d'expérimentations ou d'innovations

- La promotion du partage d'expériences avec d'autres territoires, en région et hors région
- La mutualisation de moyens humains, techniques ou matériels, de savoir-faire et d'expertise
- La conception et la mise en œuvre de projets communs

L'Interparc normand agit en cohérence et en complémentarité avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui a notamment en charge l'organisation de la représentation des Parcs naturels régionaux au niveau national et international.

La Région Normandie, acteur fondateur des Parcs naturels régionaux, contribue à l'animation du réseau inter-Parcs : organisation de rencontres régulières, valorisation des territoires à travers des actions de communication communes, et accompagnement spécifique des projets menés par l'association de l'Interparc normand.

Les actions de l'Interparc normand

Inondations, sécheresses, canicules... les scientifiques du GIEC Normand estiment jusqu'à quatre degrés l'augmentation moyenne des températures en Normandie à l'horizon 2100. Mais comment cela se traduit-il concrètement à l'échelle des communes ? Pour y répondre, le Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine a initié, en 2022, une expérimentation ayant pour objectif de **modéliser, sur son territoire, le réchauffement climatique**. Les trois autres Parcs normands ont rejoint le projet en 2024, pour aller plus loin dans les analyses et élargir les territoires d'expérimentations.

Alors que les données de Météo France permettent de cartographier l'évolution du climat avec une définition de 8 km², l'Interparcs expérimente une méthodologie pour obtenir une **projection spatiale d'une précision de 25 m²**. Selon deux scénarii du GIEC, les températures, précipitations et déficit hydrique des sols y sont modélisés en intégrant les réalités physiques de chaque Parc : exposition des pentes au rayonnement solaire, fonds de vallées, collines, plateaux, etc.

Véritable outil de modélisation permettant de visualiser concrètement les conséquences locales du réchauffement mondial, cette expérimentation fait de la

Région Normandie et de ses Parcs naturels régionaux des acteurs majeurs de la sensibilisation, de l'adaptation et de l'atténuation au dérèglement climatique.